

PROJET PÉDAGOGIQUE

1 | STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

En cohérence avec notre charte, c'est au travers d'un accompagnement personnalisé et au sein d'une petite structure que nous souhaitons accueillir les élèves.

A. Primaire :

Pour les élèves de primaire, cet accompagnement se met en place au sein d'une classe multi-niveaux à petit effectif (moins de 12 élèves) prise en charge par un professeur des écoles diplômé et titulaire d'un *Concours de Recrutement des professeurs des écoles (CRPE)*. La matinée concentre les apprentissages fondamentaux (français et mathématiques) tandis que l'après-midi est davantage tournée vers les matières de découverte du monde (histoire, géographie, sciences, littérature, etc.). La classe à effectif réduit permet de partager le temps entre apprentissages en classe entière, travail en petits groupes, aide individualisée et étude en autonomie. Un décloisonnement est aussi mis en place afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun des niveaux. Chaque jour, les CP, CE1 et CE2 ont ainsi un moment de renforcement en lecture avec un enseignant diplômé pendant lequel les CM1 et CM2 peuvent se consacrer à une matière qui leur est propre. Pour aider au mieux les élèves, l'équipe enseignante se réserve la possibilité de proposer des temps de soutien particulier à un élève dont les difficultés le nécessiteraient.

B. Secondaire :

Pour le secondaire, chaque élève est placé dans une classe à effectif réduit correspondant à son niveau. Ce fonctionnement permet la mise en place d'un accompagnement adéquat pour chacun. L'emploi du temps est divisé entre une majorité d'heures de cours en classe et une minorité de temps de travail en autonomie surveillée. Durant ces temps d'autonomie, plusieurs niveaux se retrouvent dans la même salle d'étude sous la supervision d'un surveillant, cela permet aux élèves d'étudier leurs cours et d'apprendre à travailler dans un groupe. Si certains professeurs sont salariés, la très grande majorité des cours sont délivrés par une équipe de professeurs bénévoles. Plusieurs d'entre eux enseignent ou ont déjà enseigné dans l'Éducation nationale et ont une connaissance des modalités d'examens et de leurs exigences ; d'autres apportent, de par leurs diplômes et leurs expériences professionnelles, une résonance pratique aux apprentissages, à l'image des contractuels dans l'enseignement public.

Pour les sciences expérimentales, une salle de travaux pratiques est mise à notre disposition, elle est munie d'une paillasse, d'un évier et de matériel de laboratoire¹. Il est possible que l'école ne dispose pas d'enseignants compétents² dans certaines matières spécifiques, nous demandons alors aux familles d'inscrire l'élève au cours du CNED, pour les matières en question. Lorsque les élèves suivront un cours délivré par le CNED, ils seront tout de même accompagnés quotidiennement afin de suivre à bien le programme dans une perspective de progression. Ainsi, l'équipe sur place a connaissance du niveau et de l'évolution personnelle des élèves. Elle veillera alors à proposer une aide et un soutien en fonction de leurs besoins.

¹ N'étant pas équipés pour réaliser certaines pratiques, nous mettrons en place une participation à certains ateliers du visiatome lorsque cela est nécessaire (ex : Terminale spécialité physique-chimie).

² Enseignants non titulaires d'un bac +3.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Voici un exemple d'emploi du temps pour une élève de 3^e

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h55- 9h50	Histoire-Géo-EMC	Maths autonomie	Maths avec Marie-Anne (Bibliothèque)	Français avec Patrick (bibliothèque)	Contrôles
9h55-10h50	Maths avec Marie-Anne (chalet)	Histoire-Géo-EMC avec Lydie (salle de TP)	Français avec Patrick (bibliothèque)	Espagnol avec Marjorie (chalet)	
Pause					
11h05-12h	Français avec Patrick (bibliothèque)	Français autonomie	SVT avec Céline (salle de TP)	Maths autonomie	
Pause repas					
13h30-14h25	Espagnol avec Marjorie (chalet)	Espagnol autonomie		Physique autonomie	Français autonomie
	Orthophonie			Orthophonie	
14h30-15h25	Technologie avec Emman (chalet)	Physique avec Emman (salle de TP)		Anglais avec Alicia (chalet)	SVT autonomie
Pause					
15h40-16h35	Habilités sociales avec Simon	Anglais avec Alicia (chalet)		Histoire-Géo-EMC avec Lydie (chalet)	Arts plastiques avec Elisa (salle des lycéens)
16h40-17h35	Anglais autonomie (à faire à la maison)				Musique avec Evelyne (salle des primaires)

C. CFA (Centre de Formation des Apprentis) :

Pour les élèves de CAP³, une formation en contrat d'apprentissage s'effectue en alternance entre le CFA et une entreprise. Elle a une vocation diplômante et permet d'acquérir une qualification professionnelle validée par un diplôme d'État conformément aux RNCP CAP - *Menuisier fabricant* et *Métiers du plâtre et de l'isolation*.

Le programme de formation repose sur l'alternance d'un enseignement théorique et d'un exercice pratique de l'apprenti en entreprise. La partie théorique de la formation est dispensée à l'école privée Team Etud' à Anduze (30) et dans les ateliers de Pélissou à Tornac (30) pour le CAP *Menuisier fabricant* ou dans les locaux de l'entreprise 1000 Ty Services à Corps-Nuds (35) pour le CAP *Métiers du plâtre et de l'isolation*⁴.

2 | PRATIQUES SPORTIVES

Comme mentionné dans la fiche « Engagement à la pratique du sport » du dossier d'inscription, chaque élève doit pratiquer au moins deux sports dans l'année ; cependant l'établissement ne dispense pas de cours d'EPS. Pour ceux qui le souhaitent, l'ASPTT Anduze propose de prendre en charge les élèves de l'école et de leur dispenser les cours de sport prévus au programme. Bien sûr, chacun est libre de pratiquer les sports de son choix dans un club ou association sportive, ou bien dans le cadre privé ; c'est pourquoi le samedi et le mercredi après-midi sont laissés vacants. Toutes les informations concernant l'ASPTT Anduze sont en dépôt à l'école.

Nous rappelons que dans le cadre du socle commun de compétences, tout élève doit pouvoir présenter un certificat attestant sa capacité à nager ou son inscription à des cours de natation.

³ Le niveau troisième est requis pour entrer en CAP.

⁴ Dans ce dernier cas, le règlement intérieur de l'entreprise est applicable pour les mesures de santé et sécurité.

3 | SORTIES

Tous les quinze jours, le vendredi après-midi est consacré à des sorties. Certaines se prêtent à associer l'ensemble des élèves, d'autres nécessitent de différencier les primaires des secondaires. Elles permettent à la fois de souder le groupe, qui peut a priori être très hétérogène, et d'enrichir la culture des élèves. L'idée est de varier le type de sorties, de manière à balayer un éventail aussi large que possible de domaines : cinéma, musées d'art⁵, d'histoire⁶, médiathèque, opéra⁷, randonnée, expositions scientifiques⁸, projection...

4 | ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Enfin, nous nous appuyons sur des partenaires médico-éducatifs essentiels, orthophonistes et psychologues, qui font partie de notre réseau de soutien. La proximité géographique immédiate du cabinet d'orthophonie avec notre établissement permet aux élèves de passer facilement de l'un à l'autre (toujours accompagné d'un adulte). Nous proposons d'inclure dans les emplois du temps des élèves, des créneaux pour ces rendez-vous médicaux⁹.

Au sein de notre école, nous valorisons l'acquisition de compétences sociales, en complément de notre programme académique. Grâce à notre petit nombre d'élèves par classe et à notre fort taux d'encadrement, ces compétences sont développées de manière implicite au sein de notre environnement éducatif. Les interactions en classe, les discussions en petits groupes, les sorties, les temps en autonomie les favorisent naturellement. De plus, nous avons mis en place, pour les élèves en ayant besoin, des cours d'« habiletés sociales » par un éducateur spécialisé. Ces cours permettent aux élèves d'apprendre à communiquer, résoudre des conflits, s'adapter à différents environnements sociaux et gérer leurs émotions.

Nous offrons également un soutien particulier aux élèves en ayant besoin. Durant ces temps, les élèves peuvent échanger avec un professeur ou un surveillant sur les notions incomprises. Ce dispositif permet de renforcer le niveau d'un élève dans les matières qui le nécessitent.

5 | ORIENTATION ET RECONDUITE

Pour les années scolaires donnant lieu à l'obtention d'un diplôme (CFG, brevet, baccalauréat, CAP), les élèves passent les examens en candidature individuelle (ex : candidat libre) sauf dans le cas d'une inscription au CNED réglementé. L'école prévoit d'accompagner les élèves et leurs familles dans les démarches administratives.

L'année est scindée en trimestre ou en semestre (dans le cas des CAP ou des 3^e prépa-métier). Chaque fin de période est l'occasion de réunir un conseil de classe au cours duquel les enseignants évaluent la progression académique et le comportement des élèves. L'objectif est de prendre des décisions pour les soutenir dans leur réussite scolaire et de discuter de leurs futures orientations éducatives et professionnelles. Chaque année, les élèves seront tous inscrits aux examens de retour vers le public. Ceci permet d'évaluer leur niveau de manière objective et les prépare pour les examens tels le brevet ou le bac.

⁵ ex : Musée Fabre, Montpellier (34).

⁶ ex : Musée de la romanité, Nîmes (30).

⁷ Opéra de la Comédie, Montpellier (34).

⁸ ex : Exposition Eurekalès, Alès (30).

⁹ Cela est à mettre en place de concert avec l'équipe pédagogique de l'école.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Au cours du dernier trimestre, une fiche navette est introduite afin de formaliser les échanges entre les familles et l'équipe pédagogique au sujet de l'orientation de l'élève. Le but de l'école est de permettre à des élèves en difficulté de retourner dans le cursus classique ou d'intégrer un parcours professionnel. Ainsi, cette fiche navette permet d'une part à l'élève et aux parents de formuler leurs vœux, et d'autre part à l'équipe pédagogique de donner son avis sur la suite de la scolarité et d'apprécier la nécessité du renouvellement de scolarisation au sein de notre établissement.